Procès verbal des Assemblées extraordinaire et ordinaire du Club Vosgien de Neufchâteau le 21 janvier 2024

Siège: Mairie de Neufchâteau
Lieu :Salle de l'île Verte Rue du Stand 88300 Neufchâteau
Les convocations ont été transmises par l'intermédiaire du blog et de la circulaire de janvier 2024, https://clubvosgiendeneufchateau.org.

Ordre du jour : Mot de la Présidente

Assemblée générale extraordinaire

- Adoption des nouveaux statuts
- Adoption du règlement

Assemblée générale

- Approbation PV AG 2023
- Rapport des activités de 2023
- Rapport des différentes commissions
- Situation financière 2023
- Projets pour 2024
- Questions diverses
- Renouvellement des membres sortants

Présidente de séance: Madame Sellier Laurence : Présidente de l' association
Secrétaire de séance: Madame Dorget Brigitte
77 adhérents ont émargé. Le Quorum est atteint pour toutes les résolutions de vote.
103 personnes sont présentes dans la salle.
La séance débute à 10h05.

Mot de la Présidente

Bonjour Mesdames et Messieurs,
C'est avec beaucoup d'émotion que je vous accueille aujourd'hui pour participer à la 47ème assemblée de notre club.
Je suis ravie de vous voir aussi nombreux et je vous souhaite la bienvenue.
Il n'est pas encore trop tard pour vous réitérer tous mes vœux de bonheur, de bonne santé et d'épanouissement au sein de notre club.
En effet comme vous le savez tous j'ai repris la présidence à la demande de Jean-Marie Masson en février dernier. Il ne souhaitait pas poursuivre cette tâche suite à ses soucis de santé. Je dois également avoir une pensée pour mon défunt mari Bernard Sellier qui a été président du club il y a de nombreuses années déjà et qui nous a quitté il y a 10 ans.

Personnes invitées présentes:

- Mme Rol Murielle, 1° adjointe à la Mairie de Neufchâteau, représentant M. Leclerc Simon, Maire, Président de la CCOV
- M. Roche Jean-Marie, Adjoint aux sports à la Mairie de Neufchâteau.
- M. Lemaire Cyprien, Conseiller municipal à la Mairie de Neufchâteau, correspondant Vosges Matin.

- M. Lemaire Denis, Président de l'office municipal des Sport
- Mme Velut Christelle, Directrice de L'OTOV
- M. Fuchs Etienne, Président du Club Vosgien du Pays de Châtenois et membre de la fédération Départementale.
- Mme Sartori Dominique, Présidente de l'Astragale de Mirecourt
- M. Aubertin Daniel, Président du Club Vosgien de De Monthureux Sur Saône

Personnes invitées excusées ou absentes:

- M. Philippe Emereaux, Maire de Rollainville, Président de l'office de tourisme de l'ouest-vosgien
- M. Alain Ferstler, Président fédéral
- M. Jean- Marie Géhin, Président CV d'Epinal et Président départemental
- M. Claude Seitz, Président du club de randonnée de Contrexéville
- M. André Patris, Délégué du District IV

Hommage aux membres actifs et anciens décédés en 2023.

Assemblée Générale extraordinaire :

Vote des Nouveaux Statuts du Club:
Le comité et surtout Emmanuel, que nous pouvons remercier, ont rédigé de nouveaux statuts car ceux-ci dataient de plus de 25 ans et avaient besoin d'être remis à jour suite aux évolutions de l'association et de la société. Ils respectent les demandes de la fédération et de la vie associative selon les principes de la loi datée du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association.
On y retrouve :

- Le nom de l'association
- ses buts
- les moyens d'action : par exemple les randonnées, les séjours, le balisage etc ….
- les différentes qualités de membres
- le fonctionnement administratif de l'association avec le rôle de chacun des membres du comité
- l'organisation des assemblées générales ordinaire et extraordinaire
- l'organisation comptable et financière
- les clauses concernant l'approbation des comptes, la modification des statuts, la dissolution et liquidation de l'association et le règlement intérieur

Ces statuts, approuvés par le conseil d'administration du club, ont été mis en ligne sur le blog à la fin du mois de décembre afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Résolution du vote:
Contre: 0
Abstentions: 0
La résolution du vote est adoptée
Documents en Annexe

Vote du règlement intérieur: Ce document n'existait pas
Il a pour but de préciser les modalités d'application des statuts et de fixer les règles de fonctionnement du club dans l'intérêt de tous. Tous les adhérents doivent en prendre connaissance et ont l'obligation de s'y conformer.

On y retrouve :

- Les modalités de fonctionnement du comité
- Les modalités d'adhésion et de cotisation des membres
- Le règlement général et l'organisation des différentes activités au sein du club : randonnées, séjours, marche nordique, co-voiturage, frais de mission etc….
- La perte de qualité de membre

Il a été approuvé par les 15 membres du conseil d'administration et mis en ligne sur le blog à la fin du mois de décembre afin que vous puissiez en prendre connaissance.
Cependant ce document pourra être évolutif en fonction des besoins et des contraintes de l'association. Je tiens à préciser que seul ce premier RI est soumis au vote. Il pourra par la suite subir des modifications qui seront validées par le comité.
Le comité et moi-même sont disponibles pour répondre à vos questions.

Q: Article 2: Organisation des randonnées avec limitations à trois personnes du nombre des invités ponctuels.
R: La limitation à trois personnes non adhérentes par séance est demandée par la fédération. Dans le cadre de la marche nordique, l'invité doit être consigné sur la feuille d'émargement, avec ses coordonnées. Il s'agit d'une responsabilité vis à vis de l'assurance.

Q: Article4: demande de précisions concernant la répartition de la cotisation;
R: Fédération: 11 € (assurance comprise), Magazine 8 €, département, 0,35€. Le reste revient au Club Vosgien de Neufchâteau pour son fonctionnement.

Q Article 5: Le certificat médical de non contre- indications. Sa nécessité et sa rédaction ?
R: La MAIF l'exige pour tous les adhérents, le Président de la fédération a pris position et ne l' impose que pour les séjours et la Marche Nordique.
Quant à sa rédaction, elle relève du médecin qui est seul compétent.

Q: Double adhésion avec le CV du Pays de Chatenois. L'adhésion complète au CVN est demandée pour les participants. Certains animateurs de MN du club de Chatenois qui encadrent à Neufchâteau se sentent isolés.
R: Les activités sont couvertes par l'adhésion au Club proposant l'activité. C'est le Club qui est assuré par la MAIF. La responsabilité en incombe au Président.
Le Président du CV de Châtenois intervient: dans le cadre de cette de double adhésion, il n'est pas nécessaire de payer 2 fois l'assaurance. En cas d'accident, c'est le Club organisateur qui déclare. Il revient sur la nécessite d'un CM pour toutes les activités sauf la randonnée.
En ce qui concerne guides et animateurs, participants MN, dans le cadre de la double adhésion, la Présidente du CV de Neufchâteau se dégage de toute responsabilité.
Le Vice-Président estime que la décision par rapport à l'assurance nécessite d'être mise au clair. Il accorde sa confiance.

Résolution du vote:
Contre: 7
Abstentions: 1
La résolution du vote est adoptée et prend effet dès à présent.

Documents en Annexe

Ainsi pour 2025, la revue deviendra optionnelle. Cependant je vous la recommande, elle est l'intermédiaire entre les clubs et la fédération et vice-versa. Les nombreux articles sont très

variés et riches dans de nombreux domaines. En tant que présidente, j'essaie de faire régulièrement des articles, comme ce fut le cas en 2023.

L'assemblée Générale extraordinaire est levée à 10h40

Assemblée Générale ordinaire

Elle débute à 10h40.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2023
Celui ci a été édité en lecture sur le blog.

Résolution du vote:
Contre: 0
Abstentions: 0
La résolution du vote est adoptée .

Rapport moral de la Présidente

- L'année 2023 a vu un changement de présidence. Dès le printemps, j'ai consacré beaucoup d'énergie avec la reprise des dossiers.

Une certaine baisse des effectifs avait pu être constatée jusqu'en 2021. Elle était liée principalement à la pandémie du covid 19 et à la désaffection de la vie associative en général. Tous les clubs affiliés à la fédération du club vosgien ont été touchés par ce phénomène. Cependant depuis 2 ans, nous sentons localement un léger rebond qui nous permet d'espérer un avenir plus réjouissant : + 18 membres en 2023.La moyenne d'âge de nos membres est de 71 ans allant de 17 à 92 ans. On compte 136 femmes et 83 hommes.

- Le groupe Orchidée dont le responsable est Gérard Mangenot propose depuis quelques mois 2 fois par mois des randos de 5km, ce qui permet de limiter une certaine érosion …
- Le groupe Muguet dont le responsable est Michel Poinsot permet chaque semaine de proposer des sorties de 7 km. Ce groupe avait été arrêté durant le mois de septembre et des solutions ont été apportées pour qu'il puisse reprendre.
- Le groupe du dimanche après-midi a repris un rythme de croisière similaire au niveau du groupe Nivéoles : soit 12km environ. Pour l'instant 2 sorties par mois sont proposées afin de permettre aux actifs de participer.

Des bénévoles seraient les bienvenus pour encadrer ce groupe comme pour tous les autres groupes en général.
Le forum des associations nous a permis de recruter quelques nouveaux membres.

- Les atouts de notre club :

Nous sommes un des rares clubs à proposer de nombreuses activités 6 jours par semaine par le biais de 9 groupes de marches adaptés à toutes les conditions physiques, 1 ou 2 niveaux de marche nordique.
Toutes ces initiatives permettent aux membres d'avoir un large éventail de sorties allant ainsi de 5 à 23 km par jour.
Nous avons proposé des sorties communes à tous les groupes, différents types de séjours (raquettes, séjour club, hôtel ou gîte, des visites culturelles associées à des randos.
Par ailleurs les baliseurs entretiennent plus de 290 km de sentiers qui sont labellisés « Club Vosgien ». Ils ont également « débalisé » deux sentiers.

Cependant, je tiens à signaler que : adhérer au Club Vosgien, ce n'est pas seulement être « consommateur » de randonnée. C'est également se sentir responsable et s'investir dans les différentes activités proposées. Il devient de plus en plus difficile de trouver des bénévoles que ce soit dans l'encadrement de randonnée, dans le balisage ou au comité.

Remerciements à:

- Tous les membres qui par le bénévolat ont donné 3170h à l'association.
- Tous les organiseurs de la commission réception pour l'organisation du repas de rentrée à Pargny Sous Mureau, nos animateurs et guides de randonnée et de marche nordique, nos baliseurs, nos organisateurs de séjours, nos secrétaires, trésoriers, vérificateurs aux comptes.
- La municipalité de Neufchâteau qui nous prête notre local dans l'ancienne école de Noncourt. C'est notre lieu de réunion mais aussi de stockage du matériel de balisage et autres. Elle nous propose gracieusement la location de la salle de l'Ile Verte pour notre assemblée générale.

Par contre la subvention de la ville qui s'élève à modestement 200 € est loin d'être au niveau des autres mairies équivalentes à celles de Neufchâteau par rapport au nombre d'habitants ou par rapport au nombre de membres actifs du club. En effet 200 € pour 3170 heures déclarées, soit 6 centimes de l'heure, c'est vraiment peu….

- La Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien répond présente lors de nos demandes. Ce fut le cas encore dernièrement pour le prêt d'un box au marché couvert pour nos 2 matinées consacrées au ré-inscription des membres ou pour le nettoyage d'un sentier courant décembre entre la ferme de Charlemont et le Pont Georgette. Madame Rol pourra présenter nos remerciements à Simon Leclerc.
- Nous aurions une r*equête* auprès des autorités locales. La présence d'un abri au niveau de l'aire de pique-nique du Hatrot dans les bois de Rouceux serait le bienvenu. Ce site est très fréquenté par les néocastriens. Il pourrait être comme celui situé sur la commune de Dolaincourt. Qu'en pensez-vous Madame Rol ?
-

Principales actions:

- Plantation du séquoia en février, résineux planté dans le cadre des 150 ans du Club Vosgien.
- En association avec le club du Pays de Châtenois, inauguration de la Voie Verte les 3 et 4 juin lors de la fête du vélo.
- Présence à l'occasion du Forum des Associations; Quelques inscriptions en ont découlé.
- Rencontre de la Présidente avec tous les baliseurs, les guides de randonnée pédestre et les animateurs pour échanger avec eux sur leurs difficultés éventuelles et leur partager mes attentes dans ces 2 domaines tant dans le domaine organisationnel qu'au niveau de la sécurité.

Le Blog

Seul moyen de communication interne du club. Toutes les informations concernant la vie du club y sont consignées dès leur parution. D'où l'importance de le consulter régulièrement en particulier pour les changements de programme, souvent liés aux conditions météorologiques.

Pour connaître le programme du mois, il faut aller rechercher l'article « activités du mois ». Ensuite vous pourrez atteindre la circulaire du mois en la téléchargeant.

L'inscription à celui- ci est nécessaire pour recevoir instantanément par mail la publication de nouveaux articles.
Je vous présente 2 moyens pour s'inscrire :
Sur la page accueil, cliquer « Newsletter » ou à partir de n'importe quel article, cliquer en dessous sur « s'inscrire à la newsletter » . Valider votre inscription.

Rapports des différentes commissions:

Commission randonnée:

- Le club a effectué 38 journées entières de randonnées reparties entre les dimanches et certains jours de la semaine, soit en moyenne 12 participants par sortie et 5170 km parcourus. 175 demi- journée, réparties entre les jeudis, mercredis et dimanches, soit en moyenne 17 participants par sortie et 27305 km parcourus

A cela s'ajoutent 23 journées en 4 séjours, et 4501 km parcourus.
Nous arrivons à un total de 3747 randonneurs sur les chemins et 36977 km parcourus.
Circonférence de la terre 40 075km.
Il a organisé

- 2 randonnées le 22 février à l'occasion de la plantation du séquoia en forêt de Neufeys. 38 participants pour les 6km, 18 pour les 8,5km.
- La sortie commune au Tannet" le 6 juillet . suivie d'un repas en auberge. 43 randonneurs ont participé, 17 pour 5 km, 16 pour 10 km et 10 pour 15 km.
- La randonnée de rentrée suivie d'un repas à la Salle des fêtes de Pargny sous Mureau le 30 septembre. 2 randonnées ont été proposées, une de 6 km, l'autre de 10 km, 39 participants, 64 participants au repas...
- 2 randonnées à l'occasion de la plantation du séquoia en forêt de Neufeys. 38 participants pour les 6km, 18 pour les 8,5km.

Le club a participé à :

- 11 marches populaires
- La rencontre inter-club de la plaine organisée cette année par le Club de Monthureux le 14 octobre.
- une randonnée suivie de la visite de la visite de la truffière à Harmonville le 16 novembre
- Une sortie au bois Henrys pour participer à l'animation « la Nuit des forêts » organisée par Nicolas Toquart, les 9, 10 et 11 juin.

22 sorties ont du être annulées en raison d'une météo défavorable ou d'une vigilance orange.

Le groupe Orchidées, 5 km est passé à 2 sorties mensuelles, avec pour responsable Gérard Mangenot , les premier et troisième jeudi du mois. Il connaît un vif succès. 8 sorties avec une moyenne de 10 participants à chaque sortie.

Merci à tous les guides 8 et animateurs qui permettent que toutes ces sorties peuvent avoir lieu. (cf liste) A noter que la plupart des animateurs 21 ont reçu une formation " Animation" et sont titulaires d'une formation aux premiers secours.
Il est bien souvent difficile d'établir une circulaire mensuelle. Un appel est lancé à tous les adhérents, afin de les inciter à devenir animateur d'un jour et pourquoi pas de toujours.

Claude a passé le relais à Maryse pour la gestion du calendrier du groupe Jonquilles. Merci de lui faire bon accueil et de répondre positivement à ses sollicitations.
Je tiens à vous rappeler que quelques recommandations ont été données par l'intermédiaire du blog le 28 juin 2023 concernant la tenue vestimentaire, le contenu du sac à dos du randonneur, les consignes de sécurité:
https://clubvosgiendeneufchateau.org/2023/02/informations-randonneurs.html
Chacun doit également avoir en sa possession sa carte d'adhérent 2024 et sa carte ICE... (urgence).

- Groupe Muguet et dimanches:

46 sorties de 7 à 8 km les mercredis
20 sorties les dimanches.

En septembre l'activité de l'animateur de ces randonnées a été mise en suspens pour des raisons de sécurité. Dès octobre, les sorties du mercredi ont été remise en place avec pour condition la présence d'un accompagnateur titulaire du PSC1.
L'animateur de ces sorties remercie tous les participants et accompagnateurs, qui font régner une bonne ambiance dans le groupe, avec beaucoup de respect.
L'animateur signale à la représentante de la Mairie l'état de délabrement du lavoir situé rue de la Grande Fontaine et par extension celui des "Vergères" à Liffol le Grand.

- Marche Nordique

Elle a lieu 3 fois par semaine. 6 animateurs encadrent régulièrement les séances. 2 autres ont été formé en avril. La séance du mardi est divisée en 2 groupes de niveau. Les 2 autres séances ont lieu le vendredi AM et le samedi matin. Pas de MN le samedi pendant les vacances scolaires, ni durant le mois d'Août. Le RDV est fixé au Hatro, en forêt de Rouceux. Une délocalisation a lieu une fois par mois soit en partenariat avec le groupe MN de CV de Châtenois soit localement sur propositions des animateurs ou participants. Les parcours sont de 8,5 km à 9km. Une quarantaine de participants participent plus ou moins régulièrement à cette animation.

ANNEES	SORTIES	PARTICIPANTS	KM PARCOURUS
2021	115	975	9224
2022	125	1031	9727
2023	123	1115	10197

Remerciements aux animateurs qui répondent toujours présent, par tous les temps, sans qui la MN ne pourrait avoir lieu.
La Présidente signale qu'elle a participé elle-même à la formation, uniquement pour connaitre le contenu. Ne se considère pas comme animatrice. Elle remercie les guides et animateurs.

Les séjours

- Séjour raquette / randonnée à Rochejean (25) en février 2023

Un groupe de 9 marcheurs avaient rejoint un charmant hôtel à Rochejean dans le Doubs. Le manque de neige nous à obligé à nous rabattre sur des randonnées classiques entre 18 et 23 km chaque jour. Les repas étaient pris au chaud dans différentes auberges programmées sur les circuits. La météo froide mais sans précipitation nous a permis de découvrir tout le secteur du lac de Saint-Point et les massifs de Métabief. L'hébergement chaleureux des

hôteliers et la bonne ambiance du groupe était animé chaque soir par une figure locale joueur de cor des Alpes et chanteur de yodel qui s'amélioré après chaque tournée….

- Séjour Parc Naturel des caps et Marais d'Opales (62) en juin 2023

Un beau matin tôt de juin, un groupe de 9 participants à pris la direction de Marquise dans le Pas de Calais. Contrairement aux clichés du film, « Bienvenu chez les Chtis », nous avons bénéficié d'un chaud soleil pendant tout le séjour. Hébergé dans une hostellerie atypique, qui était centrale pour nos randonnées de 18 à 23 km/jour, nous avons alterné chaque jour, randonnées en bord de mer, balayé par les vents marins et randonnées plus continentales en découvrant des architectures locales et des hauts lieux de l'histoire de France (depuis Jules César, jusqu'au vestiges du Mur de l'Atlantique). Les paysages très diversifiés, grandioses depuis les deux caps et vue sur les falaises anglaises, les marais et leurs wateringues de la région de Calais/Saint Omer (devenus très médiatiques à l'automne dernier avec les inondations) ont enchanté le groupe qui pour beaucoup ne connaissait pas ou mal cette région. Le retour avec une pause sur le promontoire de la ville de Laon à agrémenté la fin du séjour.

- Séjour à Giromagny (90) Septembre 2023

Changement de décor pour le dernier séjour de l'année, un groupe de 9 participants a pris le chemin de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort pour s'installer dans un gîte communal à Giromagny, au pied du massif vosgien. Après la découverte de la région des mille étangs dans le nord du 70, les différentes randonnées nous ont amené vers les sommets des collines ceinturant la région de Belfort, riche pour son patrimoine architectural et historique. L'office du tourisme de Belfort recherche toujours un guide pour la promenade quotidienne du Lion…
Les bons dénivelés n'ont pas effarouché la gent féminine (très majoritaire) du groupe, tout heureuse de prendre la pause sur la route de la mythique Planche des Belles, ne manquait que Thibault Pinot…
Lors de ce séjour plus rustique, chacun a trouvé dans la bonne humeur sa place dans l'organisation de la vie collective du groupe dans ce gîte (cuisine, vaisselle, ménage).

- Séjour à Kerfétan (56) Juin 2023

Séjour breton réclamé depuis l'année 2022 par les participants. hébergement au Cap France de Landaul. Le premier jour, fontaine de Gouarde le matin, alignements de Carnac l'après-midi. 2° jour, les rivières d'Auray et le Vieux Pont de Bono. 3°jour, Belle Île en Mer. 4°jour, visite de Vannes. 5°jour, Quiberon et la Côte Sauvage. 6° jour, Ile de Saint Cado à la Barre d'Etel. 7°jour, retour.
Les repas de midi étaient pris sous forme de pique- nique ou au restaurant.
Bonne ambiance durant tout le séjour. Pour l'année 2025, un séjour pourrait avoir lieu en Côte d'Opale.

Commision balisage

Le Club Vosgien de Neufchâteau vérifie et entretient 289 km de sentiers.
En 2023, 19 baliseurs ont contrôlé 241 km de circuits de randonnée. Seuls 48 km restent à réviser mais ils avaient fait l'objet d'une révision en 2022.
Les 19 baliseurs ont effectué 180.5 heures au profit des randonneurs pour l'accessibilité aux massifs forestiers et à la plaine. Ces heures représentent l'équivalent de 5 semaines de travail pour un salarié.
Nous demandons aux utilisateurs de nous signaler les différents désordres qu'ils pourraient rencontrer lors de leurs balades.

Un grand merci à toutes et à tous pour leur implication dans la signalisation et l'entretien des sentiers. J'adresse un grand merci à Luc Chevindinger pour l'accompagnement dont j'ai bénéficié.
M. Hoffmann, responsable de la commission balisage quitte cette fonction en 2024.
La Présidente le remercie et lance un appel aux volontaires.

Commission environnement
Le Club a débalisé 2 sentiers sur le secteur de Grand. Il y a une volonté de la Fédération de mieux balise rpour mettre en avant l'intérêt touristique des secteurs traversés. Par ailleurs, cela permet de mieux préserver la biodiversité, d'éviter la sur fréquentation des sentiers et une bonne harmonie pendant les périodes de chasse. Le Club Vosgien signale auprès des autorités ou organismes concernés les problèmes rencontrés sur les sentiers balisés par le Club. Vous pouvez faire remonter ces informations, assorties éventuellement à Mme la Présidente qui transmettra.

Le Bénévolat

La valorisation a pour objet de rendre compte de l'utilité sociale du bénévolat.

bureau	rando	balisage	convivialité	réunion	km	
660,75h	1436,75h	180,5h	214h	654h	14 060	représentant la valeur de 4555€
une quarantaine de bénévoles					3146 h	représentant la valeur de 36399 €

Un nouveau, document est en ligne sur le blog pour la déclaration du bénévolat 2024, assorti d'une notice.
Un appel aux nouveaux bénévoles est lancé!

Commission convivialité
a organisé:

- Le repas festif qui suivait l'AG en janvier 2023: 105 convives
- La collation qui a suivi la plantation du Séquoia en février 2023
- Le repas de rentrée fin septembre: 64 convives Merci particulier au joueur d'orgue de Barbarie et à sa fille qui ont animé gracieusement la soirée et au volontaire qui a fait toute la corvée de vaisselle.
- Merci à la Mairie pour la gratuité de la salle et à toute l'équipe bienveillante.

la responsable passe le relai pour les années à venir.

Situation financière en 2023

- Bilan de l'année 2023

Le comité a validé les compte en réunion le 8 janvier.

Le bilan de l'année 2023,

- Le trésorier- adjoint présente les comptes 2023.
- Les documents comptables sont en annexe, le Grand livre reste à disposition pour consultation.
- Rapport des commissaires aux comptes:

Bilans approuvés et validés par M. Michel Chané et Mme Santamaria Martine, vérificateurs aux comptes. Les comptes sont globalement très bien tenus et peuvent être certifiés conformes.

Une mention particulière aux organisateurs de séjours qui ont fournis des documents appropriés.
Les commissaires aux comptes actuels acceptent de renouveler leurs contrôles pour l'année 2024.

Résolution du vote:
Contre: 0
Abstentions: 0
La résolution du vote est adoptée.

La Présidente remercie la trésorière, le trésorier et les vérificateurs aux comptes.

Annexe: documents comptables et rapports des commissaires aux comptes Mme Santamaria et M.Châné:

Renouvellement des Membres sortants par le Vice-Président

- Sont sortant: Chevindinger Luc, Galand Jean- Claude, Mangenot Gérard, Martin Michèle, Pateux Fabienne et Toussaint Claude.
- Un membre non sortant a présenté sa démission.

Le vice-Président remercie toutes les personnes, pour leur engagement dans le cadre de leurs fonctions au niveau du Comité: convivialité, GRP, animateurs de randonnées, balisage...Elles assurent de leur aide pour les années à venir.

- Elections:

2 personnes se représentent : Pateux Fabienne et Galand Jean- Claude.
1 adhérent a été coopté lors de la dernière réunion du Comité: Voinchet Jacques.
Un appel à candidature est lancé : pas de volontaires.

Résolution du vote:
Contre: 0
Abstentions: 0
La résolution du vote est adoptée pour les 3 personnes

Le vice- président remercie l'Assemblée et insiste également pour signifier l'importance du bénévolat.
La prochaine réunion du nouveau comité aura lieu le 29 janvier . Les élections du nouveau bureau se feront à ce moment-là.

Projets pour 2024

Formations internes

- Animateurs de randonnées et GRP
- Balisage
- Cartographie

Les dates de ces 3 rencontres seront précisées par l'intermédiaire du Blog.

- Formation GRP: Concerne un adhérent qui s'est porté candidat.

Durée 11 jours, prise en charge financière par le club.

Sorties

- Fin mai: une sortie à la journée organisée par un GRP
- En juin: une sortie dans le parc Régional de Lorraine organisée par un GRP;

- Le 27 juin, sortie annuelle pour tous les groupes.
- Le 2 juin: Fête du vélo avec l'OTOV
- Du 8 au 16 juin: Nuits des forêts dans les Bois Henrys
- Le 31 août: forum des associations.
- le 21 septembre: Marche suivie du repas de rentée
- Le 12 octobre: Rencontre interclub de la Plaine

Séjours

- 12 au 16 février: Raquettes Aux Rousses
- 16 au 23 juin: Monts du Cantal
- 23 au 27 septembre: Montagne de Reims
- Date à définir: Séjour à Semur en Auxois en 2024, Côte d'Opale en 2025

Moments forts convivialité:

- Sortie annuelle du 27 juin avec repas au restaurant
- Repas de rentée le 21 septembre
- Rencontre interclub de la Plaine
- 19 ou 26 janvier 2025: 48° AG du Club.

La parole est donnée aux invités.

Mme Rol:

- Remercie et transmet les vœux de M. Leclerc, Maire
- A propos des subventions : Le montant n'est pas octroyé en fonction du nombre d'adhérents, mais en en fonction de critères, frais fixes... arbitres, locations..., Le Club Vosgien bénéficie d'un local mis à disposition gratuitement par la Mairie pour ses réunions, le stockage.
- Les projets ponctuels peuvent être accompagnés sur demande.
- Les associations sont la dynamique du territoire. L'application City All est à disposition des associations pour transmettre des informations aux abonnés.
- Concernant le lavoir, rue de la Grande Fontaine: le patrimoine Néocastrien est très nombreux : 26 monuments classés. Ce n'est pas une priorité
- Concernant un abri au lieu-dit "le Hatro", La demande et les besoins doivent être exprimés sur papier.
- Reconnaît une bonne collaboration avec la Commune, la CCOV et l'OTOV.
- Donne un grand coup de chapeau aux encadrants et félicitent les membres du Comité.

M. Lemaire: Présente ses vœux et remercie.

Mme Velut:

- Remercie le club pour sa participation lors de la fête du vélo
- Signale que l'OTOV travaille sur la finalisation des fiches de randonnée, et l'enrichissement du site internet" Vosges tourisme".
- l'OTOV peut accompagner sur demande la sortie inter-clubs de la Plaine du 12 octobre par la fourniture de sacs de documentation et de goodies.

M. Fuchs

- OTOV et CCOV ont les mêmes projets pour le balisage des sentiers.
- Revient sur la coopération/ collaboration.
- " on s'adaptera"

M. Roche

- Remercie pour l'engagement associatif
- Informe que la ville de Neufchâteau a reçu le label " Communes et Villes Sportives du Grand Est" pour une durée de 4 ans
- Insiste sur la nécessité du bénévolat.

Questions diverses

Aucune question n'est posée.

Remise de diplômes

- Diplôme d'honneur de la Fédération: 3 personnes
- Diplôme d'honneur du Club à M. Poinsot Michel, adhérent depuis 38 ans, Président pendant 13 ans, animateur de très nombreuses randonnées et organisateur de nombreux séjours, qui lui permet de bénéficier de la prise en charge intégrale de son adhésion 2024 par le Club.
- Diplôme PSC1: 3 personnes
- Recyclage formation PSC1: 13 personnes.
- A noter que les formation PSC1 et recyclage sont des formations payantes, prises en charge par le club. Pour être en adéquation avec le nouveau règlement, toutes ces personnes formées s'engagent à s'investir dans l'encadrement de randonnées ou de la Marche nordique.

La Présidente clôture cette assemblée à 12h30 et invite tous les participants à partager le verre de l'amitié.

Madame Sellier Laurence: Présidente

Madame Dorget Brigitte : Secrétaire

ANNEXES
Statuts 2024
Règlement 2024
Comptes financiers 2023
Rapport des vérificateurs aux comptes 2023